

210041-2026 - Mededinging

Frankrijk – Dienstverlening op het gebied van architectuur, bouwkunde, civiele techniek en inspectie – Accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine, paysagère et des espaces publics pour les aménagements de la ZAC Gare des Mines-Filletttes à Paris 18ème

OJ S 60/2026 26/03/2026

Aankondiging van een opdracht of concessie – standaardregeling

Diensten

1. Koper

1.1. Koper

Officiële naam: Paris & Métropole aménagement

E-mail: p.bousquet@parisetmetropole.fr

Rechtsvorm van de koper: Overheidsonderneming onder zeggenschap van een lokale overheid

Activiteit van de aanbestedende dienst: Huisvesting en gemeenschappelijke voorzieningen

2. Procedure

2.1. Procedure

Titel: Accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine, paysagère et des espaces publics pour les aménagements de la ZAC Gare des Mines-Filletttes à Paris 18ème

Beschrijving: Accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine, paysagère et des espaces publics pour les aménagements de la ZAC Gare des Mines-Filletttes à Paris 18ème

Identificatiecode van de procedure: f653def3-7072-4a53-b1d0-639e3944ef0d

Interne identificatiecode: 2026/121/01

Type procedure: Onderhandelingsprocedure met voorafgaande oproep tot mededinging / mededingingsprocedure met onderhandeling

De procedure wordt versneld: neen

2.1.1. Doel

Aard van het contract: Diensten

Belangrijkste classificatie (cpv): 71000000 Dienstverlening op het gebied van architectuur, bouwkunde, civiele techniek en inspectie

2.1.2. Plaats van uitvoering

Postadres: ZAC Gare des Mines-Filletttes à Paris 18ème

Stad: Paris

Postcode: 75018

Onderverdeling land (NUTS): Paris (FR101)

Land: Frankrijk

2.1.3. Waarde

Geraamde waarde exclusief btw: 0,00 EUR

Maximumwaarde van de raamovereenkomst: 3 400 000,00 EUR

2.1.4. Algemene informatie

Aanvullende informatie: La présente consultation tend à l'attribution d'un accord-cadre ayant pour objet d'établir les termes régissant les marchés conclus sur son fondement, dits «

marchés subséquents », portant sur des missions de maîtrise d'oeuvre urbaine, paysagère et des espaces publics pour les aménagements de la ZAC Gare des Mines-Fillette située à Paris 18ème. La procédure se déroule en deux phases : - 1ère phase candidature : sélection des candidats qui seront admis à présenter une offre et à participer à la négociation. - 2ème phase offre : ouverte uniquement aux candidats sélectionnés. Les missions de maîtrise d'oeuvre seront réalisées en application des dispositions du livre IV de la deuxième partie du Code de la commande publique « Dispositions propres aux marchés publics liées à la maîtrise d'ouvrage publique et à la maîtrise d'oeuvre privée » (articles L2410-1 à L2432-2 du code précité). Chaque marché subséquent pourra porter sur tout ou partie d'un ou plusieurs éléments de mission. Le Maître d'ouvrage se laisse la possibilité de sectoriser l'opération et d'établir un phasage différenciant les interventions. Les missions élémentaires d'études et/ou de travaux pourront ainsi être lancées par secteur ou ensemble de secteurs, indépendamment les uns des autres. Les prestations couvertes par l'accord-cadre et susceptibles de faire l'objet de la passation de marchés subséquents sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Cette description est donnée à titre indicatif par le pouvoir adjudicateur et sera précisée en fonction de l'évolution du programme et des contraintes rencontrées en cours d'opération. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire, conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 3 400 000 Euros HT. Ce montant maximum s'applique à la totalité des missions prévues au CCTP (missions A+B+C+D). Dans le cadre des missions A, B, C les marchés subséquents seront réglés par un prix global et forfaitaire. Dans le cadre de la mission D, les marchés subséquents seront à bons de commande et comporteront un maximum fixé en valeur. Le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas allouer l'accord-cadre, en raison de l'homogénéité du besoin et de la forte imbrication des prestations attendues. L'accord-cadre ne comporte pas de tranches, ni d'options. Les variantes ne sont pas admises. Le nombre de candidats admis à présenter une offre à l'issue de la sélection des candidatures est de trois (3) à quatre (4) au maximum. Paris & Métropole Aménagement dans le cadre de sa politique d'achats responsables souhaite favoriser, au travers de ses opérations, l'accès à l'emploi des personnes durablement éloignées du marché du travail. Dans ce cadre, le présent marché comportera une clause sociale d'insertion obligatoire, en référence à l'article L2112-2 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique. Le détail des conditions d'exécution à caractère social est indiqué dans les CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges.

Rechtsgrondslag:

Richtlijn 2014/24/EU

2.1.6. Gronden voor uitsluiting

Bronnen voor uitsluitingsgronden: Aanbestedingsstuk

5. Perceel

5.1. Perceel: LOT-0001

Titel: Accord-cadre de maîtrise d'oeuvre urbaine, paysagère et des espaces publics pour les aménagements de la ZAC Gare des Mines-Fillette à Paris 18ème

Beschrijving: Accord-cadre de maîtrise d'oeuvre urbaine, paysagère et des espaces publics pour les aménagements de la ZAC Gare des Mines-Fillette à Paris 18ème

Interne identificatiecode: 2026/121/01

5.1.1. Doel

Aard van het contract: Diensten

Belangrijkste classificatie (cpv): 71000000 Dienstverlening op het gebied van architectuur, bouwkunde, civiele techniek en inspectie

5.1.2. Plaats van uitvoering

Postadres: ZAC Gare des Mines-Filletttes à Paris 18ème

Stad: Paris

Postcode: 75018

Onderverdeling land (NUTS): Paris (FR101)

Land: Frankrijk

5.1.3. Geraamde duur

Looptijd: 7 Jaren

5.1.5. Waarde

Geraamde waarde exclusief btw: 0,00 EUR

5.1.6. Algemene informatie

Voorbehouden deelname:

Deelname is niet voorbehouden.

Aanbestedingsproject dat niet uit EU-fondsen wordt gefinancierd

De aanbesteding valt onder de Overeenkomst inzake overheidsopdrachten (GPA): ja

Aanvullende informatie: La présente consultation tend à l'attribution d'un accord-cadre ayant pour objet d'établir les termes régissant les marchés conclus sur son fondement, dits « marchés subséquents », portant sur des missions de maîtrise d'oeuvre urbaine, paysagère et des espaces publics pour les aménagements de la ZAC Gare des Mines-Filletttes située à Paris 18ème. Les missions de maîtrise d'oeuvre seront réalisées en application des dispositions du livre IV de la deuxième partie du Code de la commande publique « Dispositions propres aux marchés publics liées à la maîtrise d'ouvrage publique et à la maîtrise d'oeuvre privée » (articles L2410-1 à L2432-2 du code précité). Chaque marché subséquent pourra porter sur tout ou partie d'un ou plusieurs éléments de mission. Le Maître d'ouvrage se laisse la possibilité de sectoriser l'opération et d'établir un phasage différenciant les interventions. Les missions élémentaires d'études et/ou de travaux pourront ainsi être lancées par secteur ou ensemble de secteurs, indépendamment les unes des autres. Les prestations couvertes par l'accord-cadre et susceptibles de faire l'objet de la passation de marchés subséquents sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Cette description est donnée à titre indicatif par le pouvoir adjudicateur et sera précisée en fonction de l'évolution du programme et des contraintes rencontrées en cours d'opération. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire, conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 3 400 000 Euros HT. Ce montant maximum s'applique à la totalité des missions prévues au CCTP (missions A+B+C+D). Dans le cadre des missions A, B, C les marchés subséquents seront réglés par un prix global et forfaitaire. Dans le cadre de la mission D, les marchés subséquents seront à bons de commande et comporteront un maximum fixé en valeur. Le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas allouer l'accord-cadre, en raison de l'homogénéité du besoin et de la forte imbrication des prestations attendues.

L'accord-cadre ne comporte pas de tranches, ni d'options. Les variantes ne sont pas admises. Le nombre de candidats admis à présenter une offre à l'issue de la sélection des candidatures est de trois (3) à quatre (4) au maximum. Paris & Métropole Aménagement dans le cadre de sa politique d'achats responsables souhaite favoriser, au travers de ses opérations, l'accès à l'emploi des personnes durablement éloignées du marché du travail. Dans ce cadre, le présent

marché comportera une clause sociale d'insertion obligatoire, en référence à l'article L2112-2 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique. Le détail des conditions d'exécution à caractère social est indiqué dans les CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. Les critères de sélection des candidatures sont précisés dans le règlement de la consultation. Le pouvoir adjudicateur pourra en toute hypothèse décider d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales sans négociation. Si le pouvoir adjudicateur décide d'organiser des négociations, les phases successives de négociations ne viseront pas à réduire le nombre d'offres à négocier en appliquant les critères d'attribution prévus dans le règlement de la consultation de la phase offre (phase 2).

5.1.9. Selectiecriteria

Bronnen van selectiecriteria: Aanbestedingsstuk

Informatie over de tweede fase van een procedure in twee fasen:

Minimumaantal gegadigden dat voor de tweede fase van de procedure moet worden uitgenodigd: 3

Maximumaantal gegadigden dat voor de tweede fase van de procedure kan worden uitgenodigd: 4

De koper behoudt zich het recht voor de opdracht zonder verdere onderhandelingen te gunnen op basis van de oorspronkelijke inschrijvingen

5.1.10. Gunningscriteria

Criterium:

Type: Kwaliteit

Beschrijving: Valeur Technique

Categorie van het gunningscriterium gewicht: Gewicht (punten, exact)

Gunningscriterium numerieke waarde: 70

Criterium:

Type: Prijs

Beschrijving: Prix des prestations

Categorie van het gunningscriterium gewicht: Gewicht (punten, exact)

Gunningscriterium numerieke waarde: 30

5.1.11. Aanbestedingsstukken

Adres van de aanbestedingsstukken: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_cLTgrMp3M4

5.1.12. Voorwaarden van de aanbesteding

Voorwaarden voor indiening:

Elektronische indiening: Vereist

Adres voor indiening: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_cLTgrMp3M4

Talen waarin inschrijvingen of verzoeken tot deelname kunnen worden ingediend: Frans

Elektronische catalogus: Niet toegestaan

Uiterste datum voor de ontvangst van verzoeken tot deelname: 29/04/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Oost-Europese tijd, Midden-Europese zomertijd

Voorwaarden van het contract:

De uitvoering van de opdracht moet plaatsvinden binnen het kader van programma's voor maatwerkbedrijven: Neen

Elektronische facturering: Vereist

Er zal worden gebruikgemaakt van elektronische orderplaatsing: neen

Er zal worden gebruikgemaakt van elektronische betaling: ja

5.1.15. Technieken

Raamovereenkomst:

Raamovereenkomst, zonder hernieuwde oproep tot mededinging

Maximumaantal deelnemers: 100

Rechtvaardiging voor de looptijd van de raamovereenkomst: L'accord-cadre sera conclu pour une durée de sept (7) ans à compter de sa notification au titulaire, sous réserve de la prorogation du traité de concession de la ZAC Gare des Mines-Fillettes qui arrive à expiration le 31 décembre 2030. Cette durée se justifie par l'objet de l'accord-cadre portant sur l'accompagnement de la SPL Paris & Métropole aménagement pour la réalisation des aménagements des lots constructibles et des espaces publics de la ZAC. La durée et la complexité de l'opération d'aménagement nécessitent la permanence d'une équipe de maîtrise d'oeuvre urbaine et paysagère et des espaces publics en vue d'assurer la pérennité et la cohérence globale du projet dans le temps et l'espace jusqu'à un stade suffisamment avancé de réalisation du projet d'aménagement de la ZAC Gare des Mines-Fillettes. Ce délai est ainsi fixé à une durée de sept ans, temps nécessaire pour concevoir, réaliser et livrer une phase d'aménagement cohérente dans l'espace et dans le temps. La mission du maître d'oeuvre urbain s'achève à la fin de ses missions de suivi de la réalisation des lots et des espaces publics de la ZAC. La mission du maître d'oeuvre des espaces publics s'achève à la fin du délai de garantie de parfait achèvement (prévu à l'article 44.1, 2ème alinéa du CCAG applicable aux marchés de travaux), le cas échéant prolongé, si les réserves signalées lors de la réception ne sont pas toutes levées à la fin de cette période et s'il n'a pas été remédié aux désordres survenus pendant la période initiale. Dans cette hypothèse l'achèvement de la mission intervient lorsqu'il a été remédié à l'ensemble des réserves à la réception et aux désordres constatés pendant le délai initial de garantie. En cas de pluralité de délais de garantie de parfait achèvement, la mission de maîtrise d'oeuvre s'achève à l'expiration du dernier délai de garantie de parfait achèvement dans les conditions Il n'est pas prévu de reconduction.

Informatie over het dynamische aankoopstelsel:

Geen dynamisch aankoopstelsel

5.1.16. Nadere inlichtingen, bemiddeling en evaluatie

Organisatie voor beroepsprocedures: Tribunal judiciaire de Paris

Organisatie die meer informatie geeft over beroepsprocedures: Tribunal judiciaire de Paris

Organisatie die verzoeken tot deelname ontvangt: Paris & Métropole aménagement

Organisatie die inschrijvingen verwerkt: Paris & Métropole aménagement

8. Organisaties

8.1. ORG-0001

Officiële naam: Paris & Métropole aménagement

Registratienummer: 52208576000034

Postadres: 12, passage Susan Sontag CS30054

Stad: Paris cedex 19

Postcode: 75927

Onderverdeling land (NUTS): Paris (FR101)

Land: Frankrijk

E-mail: p.bousquet@paris-metropole.fr

Telefoon: 0175773500

Eindpunt voor informatie-uitwisseling (URL): https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_cLTgrMp3M4

Kopersprofiel: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rollen van deze organisatie:

Koper

Organisatie die verzoeken tot deelname ontvangt

Organisatie die inschrijvingen verwerkt

8.1. ORG-0003

Officiële naam: Tribunal judiciaire de Paris

Registratienummer: 17750111101763

Postadres: Parvis du Tribunal de Paris

Stad: PARIS

Postcode: 75859

Onderverdeling land (NUTS): Paris (FR101)

Land: Frankrijk

E-mail: tj-paris@justice.fr

Telefoon: 0144325151

Rollen van deze organisatie:

Organisatie voor beroepsprocedures

Organisatie die meer informatie geeft over beroepsprocedures

Informatie over een aankondiging

Identificatiecode/versie van de aankondiging: ac143325-eec8-4fe0-a0f9-606338416769 - 01

Type formulier: Mededinging

Type aankondiging: Aankondiging van een opdracht of concessie – standaardregeling

Subtype aankondiging: 16

Verzenddatum van de aankondiging: 25/03/2026 13:57:19 (UTC+02:00) Oost-Europese tijd, Midden-Europese zomertijd

Talen waarin deze aankondiging officieel beschikbaar is: Frans

Publicatienummer aankondiging: 210041-2026

Numer uitgave PB S: 60/2026

Datum van bekendmaking: 26/03/2026